

La sécurité au Palast



Pour le Palast, la sécurité et le bien-être des spectateurs et du personnel sont prioritaires. Voici quelques mesures de sécurité:

- Des bornes fixes empêchent les véhicules d'approcher de l'entrée principale du Palast. Les escaliers menant à l'entrée principale empêchent également l'introduction d'un véhicule à pleine vitesse.
- L'entrée arrière et l'entrée des artistes sont surveillées par des employés de sécurité (portiers) et un dispositif de contrôle d'accès. Tous les visiteurs du bâtiment arrière sont enregistrés par leur nom et reçoivent une carte de visiteur personnalisée avec photo et durée de validité. La carte de visiteur doit être portée en permanence et de façon visible.
- Toutes les entrées latérales sont verrouillées et ne peuvent être ouvertes qu'en présence de membres du personnel autorisés du Palast lors des livraisons.



- Les quatre côtés du bâtiment, en particulier également les accès, sont surveillés par des caméras. Les portes latérales sont équipées d'alarmes pour prévenir toute utilisation non autorisée et les portes extérieures sont reliées à l'alarme anti-intrusion. Le foyer est également équipé de caméras de surveillance.
- Les grilles sur les puits de lumière extérieurs ne peuvent pas être retirées, les fenêtres du rez-de-chaussée sont toutes équipées d'une sécurité antibasculement et toutes les fenêtres du sous-sol visibles d'en haut sont recouvertes d'un film réfléchissant.
- Un portier formé surveille le parvis devant le grand escalier à l'entrée du Palast. Il fait également office de premier interlocuteur pour les spectateurs qui ont des questions ou souhaitent signaler des éléments suspects. Équipé d'un téléphone portable professionnel, il est en contact direct avec les services compétents.
- D'autres gardiens sont chargés de la surveillance (contrôle visuel, rondes) dans le bâtiment et autour ainsi que dans les terrains extérieurs.

- Il n'est pas possible d'entrer dans le foyer et dans la salle de théâtre sans ticket valable, car tous les accès sont contrôlés par le personnel de service, y compris pendant la représentation et l'entracte.
- Il est interdit de prendre avec soi des pardessus ou des sacs dans la salle de spectacle. Les manteaux et vestes ainsi que les sacs à dos, bagages et sacs d'une taille supérieure à 45x40x20 cm doivent être remis au vestiaire, gratuit.
- Le Palast se réserve le droit de vérifier les sacs à dos et sacs de certains ou de tous les spectateurs par son personnel formé et en présence des spectateurs concernés.



- Deux sas de sécurité sont utilisés à l'entrée. Tous les visiteurs doivent les passer, même pendant l'entracte, lorsqu'ils quittent le bâtiment, par exemple pour fumer. Les détecteurs sont de dernière génération et peuvent être également utilisés en toute sécurité avec des pacemakers. Si vous avez un pacemaker et avez encore des inquiétudes, montrez votre pass, vous n'aurez pas besoin de passer par le sas. Les agents de sécurité ont également des appareils de détection manuels afin de pouvoir vérifier en cas de besoin les sacs et les autres endroits signalés par le détecteur.



- Trois capitaines de sapeurs-pompiers sont présents dans la salle de théâtre durant chaque représentation.
- Avant chaque représentation, le personnel du service du foyer inspecte les rangées de sièges du parterre et du balcon à la recherche d'éventuels objets abandonnés.

- Rester attentif constitue la meilleure prévention. Si quelque chose vous dérange, n'hésitez pas. Composez tout de suite le 110. Il s'agit du meilleur numéro pour traiter votre demande. Grâce à vos explications concrètes, ces services sauront immédiatement comment procéder. Ensuite, si possible, informez notre personnel de service.
- Ne vous mettez pas en danger. Vous pouvez éventuellement filmer avec votre téléphone portable depuis une distance sûre. Cela peut être utile afin d'évaluer la situation ou pour l'enquête.
- Des évaluations et des vérifications de la sécurité des conditions et processus sont régulièrement effectuées par un ingénieur en sécurité externe et il existe des plans d'évacuation pour les urgences, auxquels le personnel (dont 39 membres sont aptes à administrer les premiers soins) est régulièrement formé.
- Si vous avez des questions ou des remarques, vous pouvez nous écrire à l'adresse feedback@palast.berlin ou nous appeler au +49(0)30-2326 2326, tous les jours, de 9 h à 20 h.

(Date : Août 2018)